

Le calcul de l'implicite

The calculation of the implicit

Hajer MZOUGHJI

Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Sfax- Tunisie
mzoughi-hajer@hotmail.com

Reçu: 25/ 09/ 2023;

Accepté: 31/ 12/ 2023,

Publié: 11/ 04/ 2024

Résumé

Dans les approches logiques, le langage est conçu dans sa seule acception descriptiviste. Pour Wittgenstein, l'un des logiciens du Cercle de Vienne, tout ce qui n'est pas susceptible d'être dit, c'est-à-dire exprimé et formulé de façon logique, claire et précise, il faut le taire. Or, dans notre langage quotidien, nous ne parlons pas toujours de façon explicite et nous recourons souvent à l'implicite dans notre discours. Dans le présent article, notre objectif consiste à approfondir la conception logique en montrant que même les discours indirects ou implicites peuvent constituer l'objet de la logique. Notre étude visera ainsi à doter la pragmatique d'un aspect logique, assez expressif pour traduire les contenus implicites et pour éviter les ambiguïtés du langage naturel.

Mots clés : sens, implicite, inférence, calcul, logique formelle, logique naturelle

Abstract

In logical approaches, language is conceived in its sole descriptivist sense. For Wittgenstein, one of the logicians of the Vienna Circle, everything that is not capable of being said, that is to say expressed and formulated in a logical, clear and precise way, must be silenced. However, in our daily language, we do not always speak explicitly and we often resort to the implicit in our speech. In this article, our objective is to deepen the logical conception by showing that even indirect or implicit discourses can constitute the object of logic. Our study will thus aim to

provide pragmatics with a logical aspect, expressive enough to translate implicit contents and to avoid the ambiguities of natural language.

Keywords: meaning, implicit, inference, calculation, formal logic, natural logic

Introduction

Dans les approches logiques, le langage est caractérisé par la clarté, la précision et l'absence d'équivoque, et justifié par des données concrètes, incontournables. Pour Wittgenstein, l'un des logiciens du Cercle de Vienne, « *ce qui peut être dit peut être dit clairement ; et ce dont on ne peut parler, il faut le passer sous silence* ».

ⁱAinsi, tout ce qui n'est pas susceptible d'être dit, c'est-à-dire exprimé et formulé de façon logique, claire et précise, il faut le taire. Or, la parole humaine est rarement innocente et elle n'est pas toujours prononcée dans le sens littéral. Nous recourons souvent à l'implicite dans notre discours. L'implicite est considéré comme une forme de langage indirect et son interprétation se fait souvent à l'aide d'un mécanisme inférentiel qui prend en considération plusieurs éléments énonciatifs et situationnels. Il ne saurait décrire le monde dans la mesure où il est caractérisé par l'imprécision, l'ambiguïté, la subjectivité, ce qui va à l'encontre du principe de Wittgenstein pour qui il faut passer sous silence tout ce qui est subjectif, opaque, improbable, ambigu, etc.

Dans cette perspective, est-il possible de penser à l'approfondissement de la conception logique en montrant que même les énoncés indirects ou implicites peuvent constituer l'objet de la logique (ou peuvent être formalisés) ?

De même, puisque les opérations de la pensée humaine cherchent à donner un sens à tout ce qu'elles rencontrent et s'efforcent de comprendre toutes les données qu'elles reçoivent, quelle que soit leur nature, concrètes ou abstraites, linguistiques ou extralinguistiques, est-il possible de penser à formaliser le langage extralinguistique comme une autre forme de langage indirect ? Telles sont les questions qui nous préoccupent et nous poussent à engager une réflexion plus approfondie sur la formalisation du discours indirect.

Notre étude s'inscrit dans la perspective de la « logique naturelle » de Grize (1996), pour qui les inférences sont le résultat d'un mode de « raisonnement naturel » et d'un « fonctionnement quotidien » de la penséeⁱⁱ. Elle a pour objet de montrer qu'à l'instar du langage formel, les discours indirects ou implicites, en tant que forme de langage naturel, peuvent être exprimés, manipulés et compris de manière explicite et précise. Notre étude visera ainsi à compléter l'approche logique par son pendant pragmatique, et ce en calculant les différentes données permettant la compréhension du discours indirect.

Puisque tout projet de problématisation théorique doit d'abord partir de la définition de ses concepts, il se pose alors sans doute une première question concernant le concept même de « formalisation ». Qu'est-ce qu'une formalisation et qu'est-ce que nous entendons par l'action de « formaliser » ?

1. Le formalisme logique et la notion de « formalisation »

La logique formelle s'est développée par de nombreux logiciens dont Frege, Russel, Hilbert, afin de fonder les mathématiques. Ces derniers pensent que le langage naturel, en dépit de son pouvoir expressif, présente souvent des ambiguïtés d'ordre sémantique ou lexical, et n'est pas adapté d'exprimer des raisonnements justes et rigoureux. Ainsi, les logiciens ne peuvent pas s'appuyer sur des intuitions afin de déduire des règles et de lois sur des objets du monde. Cela se fait au moyen de lois, dérivées d'un petit nombre d'axiomes, lesquels garantissent que telle ou telle inférence est légitime dans un système. Dès lors, la formalisation de la logique a pour objectif de construire un cadre abstrait, basé sur un langage *formel*, et fondé sur un *raisonnement juste*, permettant de bien *définir*, *manipuler*, *interpréter* et *démontrer* les formules mathématiques et toutes les formes de connaissances qui ont pourvues de sens. Le langage formel est un langage artificiel car ses composantes et ses règles de raisonnement sont déjà établies ou *imposées à priori* au sein du système. Cela peut permettre aux logiciens de modéliser leurs raisonnements scientifiques dans le cadre d'une approche purement formelle ou *calculatoire* puisque les règles sont déjà formalisées dans le système.

En linguistique, la théorie positiviste de la signification a émergé dans le but d'étudier, dans un cadre de logique formelle, le sens des propositions.

2. Le sens dans l'approche positiviste de la signification

L'approche positiviste de la signification, développée par le Cercle de Vienneⁱⁱⁱ, a pour objet d'étude le sens des énoncés hors contexte. Les logiques prennent pour appui des considérations empiriques et procèdent par des développements stricts et logiques pour expliquer et justifier le sens des propositions. Le sens d'une proposition est déterminé par ses conditions de vérification, permettant ainsi de démontrer s'il y a une correspondance entre la proposition et l'état de choses qu'elle décrit dans le monde. La proposition dénote soit le vrai soit le faux et jamais autre chose. Et le vrai et le faux sont jugés en fonction de la conformité de la proposition à la réalité : Si P est conforme à la réalité, la valeur de P est vraie, si P n'est pas conforme à la réalité et donc à la référence, la valeur de P est fausse. Dès lors, une connaissance sur les objets du monde était une base solide sur laquelle les logiques s'appuient pour vérifier et justifier la vérité des propositions.

Pour Wittgenstein (2001), l'un des logiciens du Cercle de Vienne, tout est le fait de la logique et ce que le langage partage avec le monde pour qu'il le représente, le reflète, c'est sa « forme logique ». Selon la 7^e proposition du *Tractatus*, « *tout ce qui proprement peut être dit peut être dit clairement, et sur ce dont on ne peut parler, il faut garder le silence* »^{iv}. Cela signifie que tout ce que le langage ne peut pas représenter, formuler ou désigner de manière logique et précise, il faut le taire, le laisser de côté, car il ne peut pas constituer l'objet de la logique. Pour Wittgenstein, le langage est le miroir du monde. Il devait donc être caractérisé par la clarté, la précision et l'absence d'équivoque. Dès lors, il faut passer sous silence tout ce qui est subjectif, non précis, douteux, mensonger, ambigu, manipulateur, etc.

La logique formelle est devenue ainsi une méthode pour décrire et expliquer nos raisonnements en termes de propositions. Elle a permis de formaliser et de calculer la signification linguistique en prenant pour objet les phrases descriptives ou constatatives. Cependant, toutes les phrases ne sont pas des propositions et les référents n'ont pas de signification propre mais une signification déterminée partiellement par la situation d'énonciation. De plus, notre langage quotidien est forcément ambivalent et donc hétérogène dans la mesure où il comporte toujours à la fois un contenu explicite (qui correspond au contenu propositionnel, « ce qui est dit ») et un contenu implicite (qui correspond à ce qui est « impliqué », véhiculé par « implicature ») (Orecchioni^v (1998 [1986] : 20).

3. De la signification au sens : la notion d'implicite

Dans la conception pragmatique du langage, le contenu d'un énoncé peut être formulé soit de façon explicite soit de façon implicite, ou bien les deux conjointement. L'interprétation d'un énoncé ne doit pas rendre compte seulement de son sens littéral, explicite, mais aussi des différents sens implicites véhiculés par celui-ci. Maingueneau (1996: 47) explique la notion d'implicite en ces termes : « *on peut tirer d'un énoncé des contenus qui ne constituent pas en principe l'objet véritable de l'énonciation mais qui apparaissent à travers les contenus explicites. C'est le domaine de l'implicite* »^{vi}. Pour Ducrot (1972), l'implicite correspond à tout ce qui, tout en étant effectivement communiqué par un énoncé, n'y est pas codé, et donc qui ne se donne pas comme tel^{vii}. C'est bien donc la présence d'un contenu implicite, d'une lacune informationnelle dans le contenu propositionnel dans l'énoncé qui nous autorise à parler de l'inférence^{viii}. L'auteur distingue entre deux catégories d'implicite : l'implicite sémantique (linguistique) et l'implicite pragmatique (contextuel). L'interprétation et les méthodes d'analyse de ces deux types d'implicite ne sont pas les mêmes. Le premier fait appel au principe logique d'*implication*, le second au principe logique d'*inférence*.

3.1 L'implicite sémantique et l'implication

L'implicite sémantique ou appelé aussi l'implicite discursif est le produit du seul matériel linguistique. Pour l'interpréter, nous faisons appel au principe logique de l'implication nécessaire, lequel repose sur des données linguistiques sûres, concrètes et incontournables. Nous disons que l'implication est vériconditionnelle, c'est-à-dire elle est vraie si l'énoncé est vrai. Dans l'exemple suivant, P implique sémantiquement P' :

P « Paul a un chien » → (donc) P' « Paul a un animal »

Si Paul a un chien, il est nécessairement vrai qu'il a un animal et la négation de cette implication donnerait lieu à une contradiction : « **Paul a un chien, mais il n'a pas un animal* ». L'implication est une forme d'inférence, une relation formelle et même symbolique^{ix} entre deux propositions. Chaque proposition admet donc une et une seule conclusion : P donne toujours lieu à P'. La conclusion est certaine, valide, indiscutable.

Le présupposé représente un cas d'implication. Orecchioni (1986) parle de présupposition « nécessaire » dans la mesure où les présupposés sont *impliqués* « nécessairement » par l'énoncé^x. Dans la phrase « Jean continue

de lire », nous repérons un contenu explicite qui correspond à « Jean continue de lire » et un contenu implicite qui correspond à « Jean lisait autrefois ». Pour Moeschler et Reboul (1994 : 229) « *une proposition P présuppose une proposition Q si, et seulement si, (i) dans toutes les situations où P est vraie, Q est vraie et (ii) dans toutes les situations où P est fausse, Q est vraie* »^{xi}. L'inférence du présupposé ne demande pas un effort de raisonnement car nous le tirons à partir des seules données linguistiques (les mots de l'énoncé). Le présupposé est considéré comme une forme de non-dit dans la mesure où le sens n'est pas dans l'énoncé mais véhiculé implicitement par celui-ci.

Contrairement à l'implicite sémantique dont le sens est intimement lié à la langue, l'implicite pragmatique aurait constamment recours à l'usage et aux données extralinguistiques.

3.2 L'implicite pragmatique et l'inférence

L'implicite pragmatique dépend étroitement du contexte et de l'environnement discursif de la production. Il est dérivé à partir d'un principe d'inférence et son décryptage nécessite, de la part du locuteur, un raisonnement inférentiel. En effet, pour déterminer le sens d'un énoncé, l'interlocuteur prend en considération aussi bien la signification littérale, en décryptant les éléments propositionnels et sémantiques contenus dans l'énoncé, que la signification contextuelle, en mobilisant des données extérieures à la situation. Dans la perspective sémantico-pragmatique d'Orecchioni (1986), le sous-entendu est un cas d'inférence dans la mesure où il établit un rapport étroit avec le contexte global de la situation (connaissances des interlocuteurs, situation de communication...etc.) dont il émane. Orecchioni^{xii} (1986 : 39) définit les sous-entendus comme étant « *toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif* ». L'interlocuteur reconstruit ainsi l'élément de signification implicite et formule des hypothèses en s'appuyant soit sur l'énoncé lui-même, soit sur le contexte de l'énonciation, soit sur les deux. Ces considérations conduisent au développement d'une pragmatique inférentielle fortement inspirée par les sciences cognitives.

Dès lors, les travaux de Grice (1975), Sperber et Wilson (1989) ont été d'un apport considérable dans la mesure où elles ont permis d'orienter la pragmatique essentiellement vers la communication implicite et de lier

étroitement la communication à la pensée (et/ou à l'intention). L'objectif majeur étant d'intégrer le comportement dans la communication et de doter les interlocuteurs de plusieurs compétences et aptitudes communicationnelles. Les chercheurs s'interrogent non seulement sur la signification des énoncés mais recherchent aussi l'*intention* de leur émetteur. Les intentions sont, dès lors, envisagées comme des composantes du sens que le locuteur devra communiquer et que l'interlocuteur devra discerner et comprendre. La compréhension de la communication suppose dès lors, pour l'interlocuteur, de reconnaître un certain comportement communicatif chez son locuteur, d'attribuer un sens aux énoncés produits, de caractériser l'attitude énonciative qui les a stimulés et de l'identifier. La tendance des chercheurs est de mobiliser différentes opérations dans la communication, permettant l'inférence, la construction et la compréhension du sens.

La théorie cognitive de Sperber et Wilson (la théorie de la pertinence : 1989) développe le « principe de pertinence » permettant d'expliquer la compréhension de l'implicite, le choix des prémisses et les inférences opérées et de comprendre comment s'opère la reconnaissance de l'intention du locuteur qui produit un stimulus ostensif en vue de communiquer^{xiii}. La pertinence ne peut pas se défaire d'un autre principe, plus général, appelé « le principe de cohérence », dont la première acception signifie « non-contradiction ». Ce principe^{xiv} postule que l'interlocuteur interprète le discours de son locuteur en prenant en compte la *compatibilité* du sens avec la situation. Il mobilise plusieurs données dont il cherche un point de croisement et à partir desquelles il va tirer une inférence. Bouattour (2016) affirme, dans cette perspective, que l'inférence se situe dans le cadre des processus et des procédures qui sont généralement des relations moins évidentes, s'établissant non pas entre des objets ou des phénomènes, mais entre des situations où les données sont hétérogènes^{xv}. L'inférence devient dès lors une activité fondamentale dans la conception logique d'un contexte dynamique, car disposant de plusieurs données linguistiques (ou logico-sémantiques) et extralinguistiques, et nécessitant des liens de correspondance assurant leur cohésion et leur cohérence. Dans ce cadre, le sens ou la conclusion pragmatique n'est ni sûre ni indiscutable, elle est plutôt estimée probable, acceptable, suffisante et controversable.

Dès lors, la question essentielle qui se pose est comment la communication implicite, qui est de nature non formelle et qui relève du travail interprétatif de l'interlocuteur, pourrait-elle devenir un langage formel interprété ?

En nous inspirant essentiellement de la logique naturelle de Grize^{xvi} (1996) pour qui les humains sont doués d'une capacité au raisonnement non-démonstratif et pratiquent l'inférence de façon naturelle et spontanée, et en nous basant sur le principe de pertinence de Sperber et Wilson (1989), nous allons essayer de calculer et de vérifier les contenus implicites.

Nous allons prendre, dans ce cadre, deux formes de discours indirects : une situation de communication linguistique et une situation de communication extralinguistique (une image). Notre corpus varié et hétérogène n'offre pas directement le sens pragmatique, mais exige un calcul de signification d'adaptation et d'*appropriété*^{xvii} (Kleiber : 1994) que nous paraphrasons dans un langage logico-sémantique puis formel.

4. Le processus inférentiel et le calcul de l'implicite dans une situation de communication linguistique

Pour comprendre le sens d'une communication implicite, le calcul inférentiel doit reposer aussi bien sur les informations obtenues à partir de l'énoncé (les informations linguistiques) que sur celles obtenues à partir du contexte de la situation (les informations extralinguistiques).

Considérons l'exemple suivant proposé par Paul Larreya^{xviii} :

(1) L1-« Tu crois qu'il supportera le froid ? »

L2-« Il est Savoyard. (Il a passé toute son enfance dans un village à 1400 mètres d'altitude »)

Donc → « Il supportera le froid »

Cet énoncé présente un cas d'implicite qui est le sous-entendu. Il convient de souligner que le sous-entendu dans cette situation est absent de l'énoncé lui-même, cela veut dire que L1 ne peut le déduire que lorsqu'il réfléchit après coup à cet énoncé. Le locuteur se contente de donner juste une information à son interlocuteur et se passe de certains détails car il estime que ce dernier est en mesure de les inférer tout seul. Ainsi, la compréhension de l'énoncé L2 suppose un travail inférentiel et la construction d'un contexte plus ou moins large pour son interprétation. Le sens de l'énoncé L2 devait être interprété dans le contexte comportant les hypothèses suivantes :

L'hypothèse exprimée par L1 : « Tu crois qu'il supportera le froid ? »

L'hypothèse implicite par L2 : « il est Savoyard : (Il a passé toute son enfance dans un village à 1400 mètres d'altitude »)

L'hypothèse liée au savoir encyclopédique du concept « Savoyard », à savoir « la personne qui habite ou qui est de la région de la Savoie ».

L'hypothèse liée au savoir culturel, à savoir « la Savoie est une région où l'altitude moyenne est élevée ».

Auquel cas, nous pouvons inférer du contexte ainsi constitué l'implication ou la conclusion pragmatique suivante:

→« Il supportera le froid ».

Il convient d'indiquer alors que, dans cette situation, L2 cherche, de façon délibérée, à véhiculer l'implicature visée. Celle-ci, loin d'être posée explicitement par l'énoncé, est communiquée par son contenu implicite et obtenu au moyen d'un enrichissement contextuel. Dès lors, nous avons fondé notre procédure inférentielle aussi bien sur des hypothèses linguistiques qu'extralinguistiques (cognitives) pour aboutir à la conclusion.

Pour calculer maintenant le sens de l'énoncé implicite de L2, c'est-à-dire l'interpréter formellement, il nous faut, sans rentrer dans les détails mathématiques, associer à chaque hypothèse une forme logique susceptible de la définir. Le raisonnement ne sera donc pas un discours en langue naturelle mais une suite bien précise de symboles.

A la proposition ou la prémisse explicite de L1 « Est-ce qu'il supportera le froid ? » nous attribuons la forme p

A la proposition ou la prémisse implicite de L2 « Il est Savoyard. (Il a passé toute son enfance dans un village à 1400 mètres d'altitude »), nous attribuons la forme p' .

Nous avons besoin maintenant d'interpréter la proposition implicite p' . En fait, p' implique les deux conclusions suivantes :

Une 1^{ère} conclusion : « Savoyard » qui signifie « personne qui habite ou qui est de la de la région de la Savoie », obtenu grâce au savoir encyclopédique, et à laquelle nous attribuons la forme q .

Une 2^{ème} conclusion : « La Savoie est une région où l'altitude moyenne est élevée », obtenu par la mobilisation du savoir culturel, et à laquelle nous attribuons la forme q_1 .

L'ensemble de ces conclusions q et q_1 , interprétées dans un contexte C comportant la proposition p , permet l'inférence d'une conclusion implicite générale, à savoir :

→ « Il supportera le froid », et à laquelle nous attribuons la forme Q.

De telles représentations formelles permettent de comprendre de façon explicite l'énoncé implicite de L2. Concernant la vérification de la justesse de notre raisonnement, il faut expliquer, en recourant au principe de « pertinence » de Sperber et Wilson, que les prémisses sur lesquelles L1 s'est appuyé pour comprendre l'énoncé implicite de L2, suggèrent le sens inféré (la conclusion) et que celui-ci est compatible avec la situation pragmatique, et si l'interprétation ne satisfait pas à cette condition, elle doit, dans ce cas, être rejetée. En fait, dans notre situation, le mot « Savoyard » est un indice pertinent et suffisant. Il a permis de suggérer le sens et de permettre à L1 d'inférer les conclusions implicites q et q1, lesquelles ont permis d'aboutir à la conclusion générale Q. Nous disons dans ce cas que la prémisses ou la proposition implicite p' entretient une relation de cohérence logico-sémantique et de cohésion avec la conclusion Q qu'elle a permis de produire dans une situation pragmatique comportant la proposition explicite p. Il y a en même temps cohérence et point de « contradiction » entre la prémisses p' et la conclusion Q.

Nous obtenons ainsi la formule logique suivante :

$$p' \Rightarrow Q \{q+q1\}$$

Nous passons maintenant à examiner la deuxième situation qui est de nature extralinguistique.

5. Le processus inférentiel et le calcul de l'implicite dans une situation de communication extralinguistique

Aujourd'hui, le langage n'est plus le seul moyen de communication. Les technologies de l'information et de la communication nous ont légué une multiplicité de modes d'expression (des images, des bandes-vidéo, des sons, etc.), permettant de rendre la transmission de l'information plus simple, plus rapide et efficace. Ces modes d'expression constituent une autre forme de langage indirect. Leur compréhension nécessite un travail inférentiel faisant appel à plusieurs données, linguistiques et extralinguistiques, et nécessitant des liens de correspondance assurant leur cohérence et leur cohésion. L'inférence diffère désormais au niveau procédural par la nature des prémisses sur lesquelles le récepteur-interprète se fonde pour aboutir à des

conclusions. Dans le but de calculer le sens véhiculé par une situation de communication extralinguistique, nous avons choisi comme objet d'analyse un élément iconique^{xix} comme une forme de discours indirect.



Fig. 1

Cette image est publiée sur le réseau social *Facebook* par Ouled Zmam Offline le 13 janvier 2018. Elle est consultée sur

<https://www.facebook.com/jama3touladzmmam/photos/a.1905971139617465/2059485370932707>

L'image porte sur deux systèmes sémiologiques (image+image). Foisonnante de signes divers, elle est une sorte de contiguïté fondée sur l'antonymie de deux images sociales. L'image ne traite pas explicitement le problème de l'inégalité sociale, cependant elle le suggère à travers différentes manifestations sémiologiques et c'est au niveau de la connotation que celles-ci produisent un sens. L'auteur de l'image a opté pour une combinaison de deux photos fondée sur un contraste étonnant. L'image représente un contraste saisissant entre deux images sociales ; d'une part, la magnificence de la classe politique soucieuse de paraître et d'ostentation ; de l'autre, l'affligeante misère qui accable le plus grand nombre de nos concitoyens. L'image en question est ainsi révélatrice d'un flagrant décalage social qui, de nos jours, ne cesse de s'accroître.

La compréhension de l'image sera conçue dans le système élargi de la sémiologie et exigera un calcul de signification et de cohérence. Notre processus inférentiel repose sur les éléments « ostensifs »^{xx} dans l'image dans la mesure où, en mobilisant notre attention, ils suscitent une attente de pertinence et donc une tentative de leur attribuer une signification. Nous effectuons ainsi nos inférences sur la base de prémisses sémiologiques : en

prenant en considération les éléments saillants dans l'image, à savoir les cadrages, les angles de prise de vue, les couleurs, les lieux, les apparences et l'emplacement des photos dans la construction du montage. Nous mobilisons ensuite la composante cognitive pour construire les autres prémisses à partir d'autres sources inférentielles, faisant intervenir des outils de connaissance qui échappent à l'analyse sémiologique.

Dans un cadre macro, nous attribuons à l'image comme prémisse la forme P.

Dans un cadre micro :

Nous attribuons aux espaces comme prémisse la forme p, et de p nous induisons q, à savoir

→« Les espaces suggèrent, à travers certaines de leurs caractéristiques renvoyant à deux milieux sociaux radicalement opposés, l'opposition entre deux images sociales, l'une opulente, l'autre démunie. Alors que, dans la séquence de dessus, l'espace extérieur recouvrant des constructions bâties, des tentes, de la foule, de la nourriture, des couverts sur la table, dénote un milieu urbanisé, commode et habité; dans la séquence de dessous, l'espace intérieur impliqué par la construction souterraine, dépourvu des éléments matériels essentiels à la vie, révèle un milieu montagnard, dégradé et marginalisé. »

Nous attribuons aux apparences comme prémisse la forme p1 et de p1 nous induisons q1, à savoir :

→« Les apparences manifestent le contraste entre deux images sociales, l'une aisée, l'autre pauvre, à travers la position, la morphologie, l'aspect vestimentaire, l'expression des visages et l'expression visuelle des personnages, en suscitant des effets et des impressions sur leur niveau social. Si dans la séquence supérieure, la position haute des personnages, autour de la table, les corps visiblement robustes et solides, les costumes et les ensembles raffinés, l'échange des regards et le sourire sur les visages, dénotent l'appartenance des personnes à une classe sociale aisée ; dans la séquence inférieure, la position assise des personnages, sur le sol, les corps manifestement maigres, les vêtements simples, les visages impassibles et l'absence du contact visuel, suggèrent l'appartenance des sujets à une classe sociale dégradante. »

Nous attribuons aux cadrages comme prémisse la forme p2 et de p2 nous induisons q2 à savoir :

→ « Le cadrage serré, dans la séquence supérieure, mettant en valeur les sujets et la table à manger, et la prise de vue frontale, orientant notre regard vers l'Homme d'Etat, suggère l'appartenance des sujets à une classe « supérieure ». Le cadrage serré, dans la séquence inférieure, mettant en exergue l'endroit souterrain, et la prise de vue en plongée, dirigeant notre regard vers le bas et fixant l'attention sur la position des personnes, occupant le sol, suggère l'appartenance des sujets à une classe sociale inférieure et donc pauvre. »

Nous attribuons aux couleurs comme prémisse la forme p3, et de p3 nous induisons q3, à savoir :

→« Les couleurs révèlent le contraste entre deux images sociales à travers les impressions de vie et de mort qu'elles suscitent. Alors que les couleurs chaudes, dans la séquence supérieure, révèlent la vie et le dynamisme, créent une atmosphère chaleureuse, pleine d'énergie, reflétant un état de bien-être et d'existence, les couleurs terrestres, sombres, dans la séquence inférieure, suggèrent une atmosphère mélancolique, reflétant un état de non-existence. »

Nous attribuons au montage comme prémisse la forme p4 et de p4 nous induisons q4, à savoir

→« Le montage des deux photos manifeste l'opposition entre deux classes sociales, supérieure et inférieure, à travers le choix de l'emplacement des deux séquences dans l'image. Le montage place l'image des représentants du pouvoir dans le plan supérieur de l'image et les personnes démunies dans le plan inférieur »

Nous attribuons au savoir référentiel comme prémisse la forme p5 et de p5 nous induisons q5 à savoir :

→« L'appartenance socioculturelle des personnages représentés et l'appartenance de tout le groupe réuni autour de la table à manger à la classe politique, représentée métonymiquement par l'image du représentant de l'Etat. »

Nous obtenons ainsi les formules suivantes :

$$p \Rightarrow q$$

$$p1 \Rightarrow q1$$

$$p2 \Rightarrow q2$$

$$p3 \Rightarrow q3$$

$p4 \Rightarrow q4$

$p5 \Rightarrow q5$

Dès lors, l'ensemble des conclusions permet d'accéder à l'inférence d'une conclusion implicite générale, à savoir

→« Le décalage social et les hommes politiques irresponsables vis-à-vis de la classe sociale marginalisée, démunie. » à laquelle nous attribuons la forme Q.

Nous obtenons ainsi la formule logique suivante :

$$P \{p + p1 + p2 + p3 + p4 + p5 + p6\} \Rightarrow (Q) \{q + q1 + q2 + q3 + q4 + q5\} + q6\}$$

Pour justifier la justesse de notre interprétation de l'image P, il faut montrer suffit que le sens inféré (ou la conclusion) satisfait la situation en question, que les prémisses suggèrent la conclusion et qu'il y a une relation logico-sémantique entre les prémisses et la conclusion.

En fait, dans cette situation, nous estimons notre interprétation correcte, valable, acceptable dans la mesure où il y a une correspondance logique, sémantique et pragmatique entre les prémisses sur lesquelles s'est fondé notre processus inférentiel, à savoir p, p1, p2, p3, p4 et p5 et les conclusions q, q1, q2, q3, q4, et q5 qu'elles ont permis de produire, lesquelles ont permis d'aboutir à la conclusion générale Q. Nous ne leur reconnaissons aucune forme de contradiction. Les conclusions sont cohérentes avec la situation et sont satisfaisantes.

Force est de constater dès lors que les outils logiques sont susceptibles d'exprimer et de traduire le sens et l'intention communicative véhiculés par les discours indirects, de quelque nature qu'ils soient, linguistique ou extralinguistique.

Conclusion

En guise de conclusion, dans la visée de calculer l'implicite comme une forme de langage indirect, notre travail a reposé sur l'analyse de deux situations de communication différentes : l'une linguistique, l'autre iconique. La procédure de compréhension et de calcul de l'implicite n'est pas réduite à un travail d'inférence du sens, à une substitution et une transformation symbolique des connaissances linguistiques. Il est essentiel en outre de prendre en considération les connaissances contextuelles et référentielles relatives à la situation de communication et de les combiner à la signification

linguistique en vue d'éclairer le sens et de lever les ambiguïtés. L'inférence, n'étant pas conditionnée par les relations immédiates et non falsifiables entre la prémisse et la conclusion, opèrerait plutôt dans un contexte dynamique disposant de plusieurs données que seule la situation pragmatique pourrait vérifier.

Références bibliographiques

- [1] Blevins, J. (2004). *Evolutionary Phonology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- [2] Lahiri, A. (Ed.). 2000. *Analogy, Leveling, Markedness: Principles of Change in Phonology and Morphology* (Trends in Linguistics 127). Berlin: Mouton de Gruyter.
- [3] McCarthy, J. J. & Alan S. P. (1999). Prosodic Morphology. In John A. Goldsmith (Ed.), *Phonological Theory: The Essential Readings*, Malden, MA & Oxford: Blackwell, 238-288.
- [4] Bouattour, M. (2016). « Problématique de la définition ». Publication du laboratoire de langage et traitement automatique (LLTA), Université de Sfax, (document sous-presse).
- [5] Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- [6] Grize, J.B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Paris.
- [7] Kleiber, G. (1994). « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive ». In *Langue Française*, n° 103, Le lexique : construire l'interprétation, pp. 9-22
- [8] Larreya, P. (à paraître) (2007). « Formes de l'implicite : Un traitement analytique ». In C. Filippi-Deswelle (dir.), Actes du colloque *La notion d'implicite dans les théories linguistiques et ses utilisations en discours*, Université de Rouen, 3-4 /5/2007., tiré de l'article d'Olivier Simonin, « Typologie des contenus implicites » (2013). in *Études de stylistique anglaise*, mis en ligne le 19 février 2019, consulté le 08 mai 2023, pp27-42.
- [9] Maingueneau, D. (1996) : *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil.
- [10] Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris, Colin.
- [11] Reboul. A & Moeschler.J, (1998). *La pragmatique aujourd'hui*. Paris, Seuil.
- [12] Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *La Pertinence, Communication et cognition*. Paris, les Editions de Minuit.

[13] Wittgenstein, L. (1993). *Tractatus logico-philosophicus*. (trad. Gilles Gaston Granger), Gallimard. Paris.

ⁱ L. [Wittgenstein](#). (1993). *Tractatus logico-philosophicus*. (trad. Gilles Gaston Granger), Gallimard. Paris, p31.

ⁱⁱ La théorie de « la logique naturelle » de Grice prend pour objet le discours et cherche à décrire les opérations de la pensée dans le discours en vue de comprendre la façon dont celles-ci organisent les contenus des discours. Grice, J.B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Paris, PUF.

ⁱⁱⁱ Parmi les membres du Cercle de Vienne, nous citons Wittgenstein, Waismann, Carnap, Mach, Franck, Frege, etc.

^{iv} L. Wittgenstein. (2001). (trad. [G. G. Granger](#)), *Tractatus logico-philosophicus*, [Gallimard](#), p. 31.

^v Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris, Colin.

^{vi} D, Maingueneau. (1996) : *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil, p 77.

^{vii} O, Ducrot. (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

^{viii} Cette opération qui consiste à tirer un contenu implicite d'un énoncé est l'inférence.

^{ix} Ce mot doit être pris au sens mathématique, c'est-à-dire que la relation d'implication opère à un très haut niveau d'abstraction, indépendamment des contenus.

^x Reboul, A., & Moeschler, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui*. Paris, Seuil.

^{xi} *Ibid.*

^{xii} Orecchioni, K. (1986). *L'implicite*. Paris, Colin.

^{xiii} Dans la situation de communication, le locuteur pense que son auditeur cherche des informations pertinentes, et pour cela, il lui présente l'indice communicatif, à savoir le « stimulus ». Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *La Pertinence, Communication et cognition*. Paris, les Editions de Minuit.

^{xiv} Ce principe est fondé par Grice (1969) dans le cadre de la théorie conversationnelle, et appelé principe de relation. Il est plus tard développé par Sperber et Wilson (1989) dans le cadre de la théorie de la pertinence.

^{xv} Bouattour, M. (2016). « Problématique de la définition ». Publication du laboratoire de langage et traitement automatique (LLTA), Université de Sfax, (document sous-presse).

^{xvi} Grize, J. (1996). Logique naturelle et communications. Paris, PUF.

^{xvii} Kleiber, G. (1994). « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive ». In Langue Française, n° 103, Le lexique : construire l'interprétation, pp. 9-22

^{xviii} Exemple de Larreya, P. (à paraître) (2007). « Formes de l'implicite : Un traitement analytique ». In C. Filippi-Deswelle (dir.), Actes du colloque *La notion d'implicite dans les théories linguistiques et ses utilisations en discours*, Université de Rouen, 3-4 /5/2007., tiré de l'article d'Olivier Simonin, « Typologie des contenus implicites » (2013). in *Études de stylistique anglaise*, mis en ligne le 19 février 2019, consulté le 08 mai 2023, pp27-42, URL : <http://journals.openedition.org/esa/956>

^{xix} Cette image est publiée sur le réseau social *Facebook* par Ouled Zmam Offline le 13 janvier 2018. Elle est consultée sur <https://www.facebook.com/jama3touladzam/photos/a.1905971139617465/2059485370932707>

^{xx} Nous rappelons que la théorie de pertinence de Sperber et Wilson (1989) traite la notion de « communication ostensive-inférentielle ». Celle-ci est un cas d'interaction est un cas d'interaction dans lequel « [l]e communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au communicateur et au destinataire que le communicateur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses I » Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *Op.cit.* p101.